

## **BULLETIN D'INFORMATION**

## RESPECT DES NORMES ET QUALITÉ DE L'AIR

L'AIEM soutient les activités industrielles de ses membres dans l'est de Montréal pour une 59e année consécutive. Nos quatre grandes priorités demeurent la sécurité, l'environnement, la collectivité et le développement économique de l'est de Montréal. Ainsi, les bonnes pratiques mises de l'avant par nos membres contribuent au maintien d'une cohabitation sécuritaire avec notre collectivité locale. À cet effet, soulignons que :

- Les membres de l'Association déploient tous les efforts nécessaires afin de se conformer à l'ensemble des exigences et des normes qui s'appliquent à leurs activités, lesquelles sont beaucoup plus sévères que dans de nombreuses autres juridictions.
- La mise en place ou le rehaussement de certaines normes nécessite parfois une période d'adaptation durant laquelle nos industries doivent procéder par étape pour implanter de nouveaux procédés ou de nouvelles technologies qui leur permettront d'atteindre ces nouvelles cibles.
- L'AIEM travaille depuis de nombreuses années à la bonne cohabitation entre les industries et la population. Nous nous inscrivons dans une approche de dialogue et d'échange avec les citoyens. Plusieurs outils ont notamment vu le jour grâce à notre initiative, tels qu'un processus de gestion des plaintes, une ligne d'information, des comités de liaisons avec les divers acteurs de la communauté et les citoyens, etc. Le comité de liaison industries-citoyens (CLIC), créé par l'AIEM, a d'ailleurs tenu de nombreuses rencontres avec des professionnels de la santé, des représentants des autorités publiques, des groupes environnementaux et des industriels qui visaient à informer les citoyens sur l'enjeu de la qualité de l'air et des effets sur la santé.

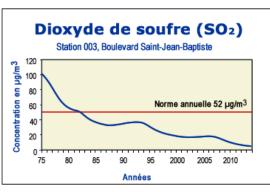
## PRÉCISIONS QUANT À LA QUALITÉ DE L'AIR

## La qualité de l'air de l'Est de Montréal est aussi bonne qu'ailleurs sur l'île de Montréal

 La qualité de l'air dans l'est de Montréal fait l'objet d'une surveillance constante par le Réseau de surveillance de la qualité de l'air de la ville de Montréal (RSQA). À la lumière des rapports du RSQA, force est de constater que la qualité de l'air dans l'est de

Montréal est comparable à celle que l'on retrouve ailleurs sur l'Île. (Télécharger les rapports)

• Grâce notamment aux efforts de nos membres, les émissions industrielles dans l'Est ont grandement diminué au fil des ans. À titre d'exemple, ces efforts de réductions ont diminué la concentration de SO₂ dans l'air de plus de 95% depuis 1975, bien en dessous du seuil maximal de 52 ppm autorisé par la Communauté métropolitaine de Montréal. (Voir figure)



SOURCE : RSQA





 D'autres facteurs affectent la santé respiratoire : la proximité de grandes artères autoroutières, le chauffage au bois, le tabagisme, le niveau d'activité physique et la salubrité des logements. Ces sources représentent souvent de plus importants facteurs de risques pour la santé, comme en témoignent de nombreuses études sur la santé respiratoire réalisées au fil des ans. (<u>Consulter un tableau sommaire des études</u>)

Pour en savoir plus sur la qualité de l'air et la santé respiratoire, consultez la section environnement du site de l'AIEM.

Les membres de l'AIEM sont résolument tournés vers l'avenir et souhaitent faire de l'Est un pôle d'excellence en économie circulaire en misant notamment sur le développement de synergies qui s'inspirent de l'écologie industrielle. Ce concept permet de réduire l'empreinte écologique du cycle de fabrication des produits que l'on consomme.